

LA PECHE ET LES POISSONS DU LAGON NEO-CALEDONIEN

Situation actuelle et projets de développement

G. LOUBENS

O.R.S.T.O.M.

Janvier 1979

LA PECHE ET LES POISSONS DU LAGON NEO-CALEDONIEN :

SITUATION ACTUELLE ET PROJETS DE DEVELOPPEMENT

Les lagons et les récifs qui entourent les îles du Territoire de la Nouvelle-Calédonie ont une superficie d'environ 12.000 km², soit autant que les terres émergées. Il faut ajouter à ce total la zone des îles Chesterfield, encore mal connue. La pêche lagonaire en Nouvelle-Calédonie est très ancienne et a connu ces vingt dernières années un développement important. Elle assure à elle seule le ravitaillement en poissons du Territoire, avec des débarquements de l'ordre de 6.000 tonnes. Il s'agit donc d'une activité importante pour la Nouvelle-Calédonie, et il est nécessaire de prévoir l'aménagement des ressources qui en sont la base.

Pour comprendre les problèmes qui se posent, il faut d'abord dresser un tableau de la pêche et de la biologie des principales espèces commercialisées à partir de la connaissance encore très partielle que nous en avons. Il sera ensuite possible d'indiquer quelles peuvent être les actions à poursuivre ou à engager afin qu'un aménagement plus rationnel des ressources devienne possible.

I. SITUATION ACTUELLE

I.1. La pêche lagonaire

• Structures socio-professionnelles. La pêche en Nouvelle-Calédonie est une pêche artisanale faite à l'aide de petites embarcations de moins de 10 mètres avec 2 ou 3 hommes à bord. Administrativement on distingue les pêcheurs professionnels, peu nombreux (environ 300), et les pêcheurs plaisanciers. Le secteur plaisance est hétérogène, il faut y distinguer la plaisance au sens strict, dans laquelle le niveau de vie des pêcheurs ne dépend pas des résultats de la pêche, et la pêche vivrière qui a pour buts l'alimentation d'un petit groupe de personnes et l'amélioration du revenu familial grâce à des échanges ou même à des ventes. En effet, si à Nouméa la commercialisation du poisson est réservée aux pêcheurs professionnels, en dehors de Nouméa elle est libre.

La part de la pêche de plaisance (plaisance au sens strict + pêche vivrière) est exceptionnelement importante en Nouvelle-Calédonie. Il y avait en 1976 180 bateaux armés à la pêche professionnelle, et 5.500 bateaux à la plaisance. La taille des bateaux est sensiblement la même, et malgré les différences d'effort de pêche et de rendement, la pêche est à l'origine des 4/5 de la production en poissons.

.../...

Au point de vue organisation professionnelle, il n'existe que deux groupes, la Coopérative des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Calédonie et le groupement d'intérêt économique des pêcheurs professionnels, tous les deux basés à Nouméa et regroupant une quinzaine de bateaux. La vente du poisson se fait aux magasins des deux coopératives, au marché municipal, chez de nombreux commerçants détenteurs de la patente "marchandises diverses", chez les restaurateurs et chez les particuliers.

La pêche calédonienne se caractérise donc par la petitesse et la dispersion des entreprises de pêche et des points de vente, ainsi que par l'importance du secteur de la plaisance. Ces caractéristiques la rendent difficile à étudier.

• Principales méthodes de pêche.

Les principales méthodes de pêche pratiquées sur le lagon néo-calédonien sont les pêches aux lignes appâtées tenues à la main, les pêches aux filets, la pêche à la traîne et la pêche sous-marine.

La pêche aux lignes à main est la méthode la plus employée. Elle ne nécessite qu'un matériel très simple : du fil nylon et des hameçons de différentes tailles, quelques plombs, des appâts. Si le matériel est simple, sa mise en oeuvre est très variée en fonction des zones de pêche, des saisons, de l'heure, de l'état de la mer, du comportement et du cycle biologique des principales espèces pêchées. Il existe deux variantes principales : la pêche au poste et la pêche de dérive. Dans la pêche au poste, le bateau est arrêté, le pêcheur laisse sa ligne reposer sur le fond tout en attirant les poissons avec des amorces. Dans la pêche de dérive, le pêcheur fait dériver les hameçons appâtés juste au-dessus du fond. La composition des captures et les rendements sont très variables.

Les pêches aux filets sont également assez variées. Le filet maillant encerclant pour le maquereau (Rastrelli ger kanagurta) est un grand filet de fond, de 500 x 7 mètres en pêche, que l'on pose rapidement autour des bancs de maquereaux préalablement repérés ; cette pêche se pratique surtout durant l'hiver austral. Pour les mullets (Mugil spp.), le filet doit former un barrage du fond jusqu'à la surface. De longs filets de barrage, de plusieurs centaines de mètres de long et de faible hauteur, sont posés le long des côtes dans les zones en pente douce ; ils retiennent les poissons qui se sont avancés avec la marée. Une méthode analogue est utilisée sur les platiers récifaux en utilisant les chenaux par où pénètrent les poissons. Dans les zones calmes on utilise plusieurs sortes de filets en filet maillant dormant. Enfin le filet peut être tiré sur le rivage comme une senne.

.../...

La pêche à la traîne est pratiquée toute l'année à l'occasion des déplacements de longue durée. En novembre, à la saison du Tazard (Scomberomorus commerson), elle donne lieu à des sorties de pêche destinées à la capture de ce poisson.

La pêche sous-marine est très mal connue quant à ses résultats, mais sa part dans la production de la pêche paraît importante.

De toutes les méthodes de pêche utilisées, seules les pêches aux lignes à main sont approximativement connues. Une bonne étude descriptive des modalités de mise en oeuvre des autres catégories d'engins et des résultats obtenus en fonction des circonstances serait utile.

• Composition des captures et production de la pêche.

Il n'existe pas de statistiques de pêche en Nouvelle-Calédonie. Les seules données régulièrement tenues sont celles qui figurent dans les livres des 2 coopératives de pêcheurs professionnels : ces livres fournissent les apports à ces 2 coopératives par catégorie de produits, catégorie très souvent multispécifique. D'ailleurs ces données ne concernent qu'une petite partie de la production totale (5%). Les indications qui suivent proviennent d'enquêtes de l'ORSTOM menées de novembre 74 à octobre 1975.

En 1975 les apports aux coopératives et au marché municipal de Nouméa se sont élevés à 535 tonnes (poids vif). La composition de ces apports est très variée, mais une quarantaine d'espèces en constitue l'essentiel. Ces espèces appartiennent aux genres Epinephelus (Loches), Gymnocranius (Bossu blanc), Bodianus (Perroquet banane), Lethrinus (Bec de cane, Bossu), Lutjanus (Rouget de nuit, jaunet), Mugil (Mulets), Naso (^UDan), Plectropomus (Saumonées), Rastrelliger (Maquereau), Scomberomorus (Tazard), Siganus (Picot). Le genre le plus important est le genre Lethrinus avec 36 % des captures et surtout Lethrinus nebulosus (bec de cane), 24 %. La composition des captures de la pêche de plaisance est très mal connue, mais ne semble pas devoir modifier cette liste de façon importante.

La production de la pêche a été estimée de deux façons indépendantes : à partir de la consommation en poisson, d'après des données de consommation extérieures au Territoire car il n'y a pas eu de travaux à ce sujet en Nouvelle-Calédonie, et à partir de la production annuelle par bateau. Ces deux estimations sont très voisines et donne pour la production totale de la pêche dans le Territoire le nombre de 6.000 tonnes par an. Bien que très approximative, cette valeur a le mérite de rendre à la pêche la place qu'elle mérite et que masquaient les difficultés propres à l'établissement de statistiques pour les pêcheries artisanales. On peut remarquer

qu'elle est du même ordre que le tonnage de viande abattue (converti lui aussi en poids vif). La production de la pêche était estimée auparavant à moins de 1.000 tonnes.

Le prélèvement à l'hectare de la pêche est donc d'environ 3 kg, ce qui est globalement très faible. Autant que les données réduites permettent d'analyser la situation, il semble que ce soit seulement autour de Nouméa, dans un rayon d'une vingtaine de km, que certains stocks de poisson puissent être affectés gravement par la pêche. Cependant, dans la déplétion d'un stock de poisson, les modifications du milieu introduites par l'homme (constructions, modifications du littoral, pollutions diverses) peuvent être aussi très importantes, en particulier quand elles concernent les frayères ou les nourriceries. Dans la zone de Nouméa, elles s'ajoutent aux effets de la pêche.

. Problème de l'ichthyosarcotoxisme.

Rappelons qu'il s'agit d'intoxications provoquées par la consommation de poissons frais, bien nettoyés et bien conservés. Il existe différents types d'intoxications en fonction des poissons et des régions du monde. Dans le Pacifique tropical, il s'agit essentiellement de la ciguatera, appelée localement "gratte", qui provoque une grande faiblesse, des picotements des lèvres et de la bouche, des démangeaisons violentes de la paume des mains et de la plante des pieds, des troubles digestifs. Il existe tous les degrés de gravité, selon la quantité de toxine ingérée et l'état général du malade, mais les cas mortels sont exceptionnels.

Il est très difficile de se faire une idée précise de l'importance de la maladie en Nouvelle-Calédonie en l'absence de toute étude étendue et rigoureuse. Il semble qu'en prenant certaines précautions concernant la taille des poissons, leur espèce, leur lieu de pêche et leur mode de préparation culinaire les risques soient pratiquement nuls. Mais d'une part ces précautions ne sont pas toujours prises, d'autre part elles constituent une gêne dans l'exploitation des ressources.

I.2. Biologie des poissons du lagon néo-calédonien.

L'inventaire des espèces présentes en Nouvelle-Calédonie s'achève. Sans doute découvrira-t-on encore quelques espèces rares ou de petite taille, mais toutes les espèces commercialement importantes sont connues et décrites dans le livre de FOURMANOIR et LABOUTE 1976, ainsi que dans de nombreuses autres publications françaises et étrangères.

Les espèces exploitées peuvent être divisées en espèces nectobenthiques, c'est-à-dire les espèces vivant habituellement à proximité du fond où elles se nourrissent, et en espèces pélagiques vivant en pleine eau.

.../...

Les espèces nectobenthiques sont les plus importantes dans l'état actuel de la pêche ; elles constituent les 3/4 de la production. La biologie des espèces exploitées est encore très peu connue. Les seules données existantes déjà publiées concernent la répartition, les habitats, les comportements ; elles sont d'ailleurs encore très incomplètes même pour les principales espèces, en particulier en ce qui concerne les stades juvéniles. En outre s'achève une étude sur la biologie de la reproduction et de la croissance d'une partie des principales espèces nectobenthiques, dont les résultats doivent paraître cette année. Enfin on dispose de quelques travaux étrangers portant sur certaines espèces présentes en Nouvelle-Calédonie mais concernant d'autres régions ; les résultats de ces travaux doivent être utilisés avec beaucoup de prudence.

Indiquons rapidement quelques caractéristiques de ces espèces nectobenthiques importantes pour la pêche.

1) Tout d'abord elles ne doivent pas être confondues avec les espèces strictement liées aux récifs coralliens dont les caractéristiques paraissent assez différentes et qui interviennent assez peu dans la production de la pêche. La plupart des espèces étudiées demande à la fois, au stade adulte, la présence de massifs coralliens et de fonds sableux ou sablo-vaseux. Pour la plus importante d'entre elles, Lethrinus nebulosus (bec de cane), la présence de massifs coralliens ne paraît pas nécessaire.

2) D'après les études de régime alimentaire faites par quelques auteurs étrangers, les régimes alimentaires sont très variés, aussi bien entre les individus d'une même espèce, qu'entre les espèces. Les chaînes alimentaires sont très anastomosées et très complexes. On ne peut mettre facilement en évidence les relations prédateurs-proies.

3) Les espèces étudiées ont en Nouvelle-Calédonie un cycle sexuel bien marqué, avec une période de ponte relativement courte dont le maximum se situe, selon les espèces, entre septembre et janvier. La plupart des espèces se reproduisent essentiellement au cours du dernier trimestre de l'année.

4) La croissance est assez lente, beaucoup d'espèces n'atteignent qu'une douzaine de cm (longueur standard) à la fin de la première année. La longévité est élevée, les vieux adultes de beaucoup d'espèces atteignent 15 à 35 ans.

5) La relative lenteur de cette croissance n'implique pas que la production en poissons du milieu naturel soit faible, car beaucoup d'espèces interviennent.

.../...

Cette production ne peut être calculée dans l'état actuel des connaissances, mais l'existence de nombreux facteurs favorables laisse supposer qu'elle est élevée.

6) Beaucoup d'espèces semblent sédentaires, restant à l'âge adulte dans la même zone ou même au voisinage du même récif. Toutefois, une fois l'an, le rassemblement pour la reproduction provoque un bouleversement aboutissant, après la fraye, à une nouvelle répartition des adultes. Ce comportement peut aboutir à un dépeuplement total dans les zones surpêchées à un moment donné, sans que pour autant le stock soit condamné : il faut attendre le repeuplement par les adultes venant de se reproduire, ou par les jeunes arrivant des nourriceries. Naturellement, si la pression de la pêche se maintient, les nouveaux arrivants sont éliminés au fur et à mesure.

A titre d'exemple, disons quelques mots de l'espèce principale, Lethrinus nebulosus (bec de cane). L'espèce est abondante partout, les jeunes se trouvent en eaux peu profondes tout au long des côtes, les subadultes et les adultes se tiennent plus au large, au-dessus des vastes plaines sableuses ou sablo-vaseuses qui constituent le biotope le plus étendu du lagon.

La maturation des gonades commence à la fin du mois de juin. Les pontes se produisent en août et septembre. Les frayères n'ont pas pu être repérées, de même que les très jeunes individus. Cette grave lacune est d'ailleurs très fréquente dans nos connaissances sur beaucoup d'espèces.

La croissance est relativement lente. Lethrinus nebulosus atteint en moyenne les tailles et les poids suivants pour les 6 premières années :

Age (année)	Longueur standard (cm)	Poids (g)
1	12	54
2	19,5	219
3	25,5	473
4	31	830
5	36	1276
6	39,5	1666

La croissance des femelles est un petit peu plus rapide que celle des mâles ; à 6 ans la différence de taille est de 1,5 cm.

La maturité sexuelle est atteinte en moyenne, pour les mâles à l'âge de 7 ans (41 cm et 1855 g) et pour les femelles à l'âge de 8 ans (45 cm et 2.425 g). Après la maturité sexuelle, la croissance en longueur se poursuit plus lentement pour s'arrêter entre 15 et 20 ans.

.../...

Les vieux adultes peuvent vivre encore longtemps, l'âge maximum observé est de 29 ans. A l'arrêt de croissance, les mâles atteignent 51 cm (3.500 g) et les femelles 54 cm (4.100 g). La variabilité est élevée. Les plus gros exemplaires atteignent 6 kgs.

Le régime alimentaire, étudié par M. WALKER au Queensland, comprend par ordre d'importance : des bivalves, des oursins, de nombreux gastropodes, des crabes, divers autres groupes d'invertébrés en quantités plus faibles, pratiquement pas de poissons. Il est intéressant de remarquer que Lethrinus nebulosus ne provoque pas d'intoxication alimentaire de type ciguatérique (gratte). Il serait évidemment très utile de savoir si ce type d'alimentation du poisson basé sur des invertébrés de fonds sableux ou sablo-vaseux à faible densité corallienne, aboutit toujours, en fin de chaîne alimentaire, à des produits exempts d'ichtyosarcotoxisme.

2. Problèmes et projets

Après cette rapide description de la situation actuelle, nous allons voir quels sont les principaux problèmes qui se posent, et proposer des actions propres à permettre un développement plus harmonieux de la pêche. On peut distinguer deux sortes de travaux : les uns sont destinés à acquérir les connaissances nécessaires à des interventions raisonnables ; les autres utilisent les résultats des précédents et sont destinés directement à l'amélioration de la situation et au développement de la pêche.

2.I. Acquisition des connaissances nécessaires.

2.II. Biologie des principales espèces de poisson.

Un début d'aménagement n'est possible que si un minimum de connaissances est rassemblé sur les principales espèces, ce qui est loin d'être réalisé. Si on veut par exemple protéger les individus en reproduction, il faut savoir où et quand ils se reproduisent ; si on veut protéger les jeunes, il faut connaître la taille de maturité sexuelle et les zones où ils se tiennent (nourriceries) ; si on veut suivre l'exploitation, il faut pouvoir établir la structure démographique de la phase exploitée par des mesures de longueur et des déterminations d'âge sur les poissons débarqués, etc...

.../...

Pour atteindre ce minimum, il est nécessaire :

- de poursuivre l'étude des espèces dont la biologie est en partie connue (Lethrinus spp. , Lutjanus spp, Epinephelus spp, Gymnocranius spp et Nemipterus peroni), en ce qui concerne la période s'étendant de la fraye à la fin de la première année et en ce qui concerne la structure démographique de la phase exploitée (mesures de longueur sur les poissons débarqués)
- de commencer l'étude des autres espèces importantes dans l'exploitation (Mugil spp, Scomberomorus commerson, Rastrelliger kanagurta, Siganus lineatus, Bodianus perditio, Naso unicornis, Scarus spp.)

Il faudra voir aussi s'il n'existe pas des différences importantes entre la biologie des populations du sud du lagon, actuellement à l'étude, et celle des populations du vaste lagon septentrional autour des Belep.

Ces travaux devraient être poursuivis par l'O.R.S.T.O.M.

2.12. Etude de la pêche

• Données générales. La pêche de plaisance, de beaucoup la plus importante, est encore peu connue en ce qui concerne les zones où elle s'exerce, la composition des captures, les rendements et les prises totales. Une bonne étude descriptive est nécessaire, en distinguant bien la plaisance au sens strict et la pêche vivrière. D'autre part, certaines parties de la pêche professionnelle sont encore peu connues, en particulier les pêches au filet.

Ces études sont à mener par l'ORSTOM en collaboration sur certains points avec le Service des Affaires Maritimes.

• Statistiques de pêche. L'étude faite en 75 a fourni quelques résultats intéressants et a montré l'importance de la pêche, mais ensuite l'affaire en est restée là. Pourtant des statistiques de pêche régulièrement tenues sont indispensables.

Le détail des travaux à mener sort du cadre de cet exposé. Ils ne sont ni faciles, ni simples compte-tenu du type de pêcheries en question et implique un effort sérieux au départ ainsi que la collaboration d'une partie des pêcheurs. Mais une fois les méthodes mises au point et les habitudes prises, l'effort pourra être bien réduit.

La mise au point du processus de récoltes de ces statistiques est à faire en commun entre l'ORSTOM et le Service des Affaires Maritimes, lequel devrait ensuite continuer seul.

.../...

2.2. Actions d'aménagement et de développement.

Dans une première étape, trois actions, semble-t-il, devraient être entreprises immédiatement. Ensuite, en fonction du progrès dans les connaissances sur la pêche et la biologie des principales espèces et des résultats obtenus grâce à ces actions, un développement ultérieur plus important de la pêche lagonaire pourra être mis en oeuvre.

2.2I. Ichtyosarcotoxisme.

L'importance réelle de la maladie est largement inconnue. Néanmoins, elle est présente, et bien que la consommation en poisson dans le Territoire soit probablement déjà assez élevée, il est certain qu'elle s'élèverait encore si les produits consommés étaient toujours sains. D'autre part, pour l'exportation, le produit commercialisé doit être naturellement impeccable.

La création d'un laboratoire d'étude et de contrôle de la ciguatera paraît indispensable. Il ne s'agirait pas, au moins dans un premier temps, de mener des recherches fondamentales sur les causes de la maladie, recherches déjà en cours ailleurs dans plusieurs pays, en particulier à l'Institut Mallardé de Tahiti. Le rôle de ce laboratoire peut être ainsi défini :

- Contrôler et recenser, sous leurs différentes formes, tous les cas d'ichthyosarcotoxisme. Ces cas sont sans doute beaucoup moins nombreux qu'on ne le pense, car une intoxication alimentaire provoquée par l'ingestion de poisson est souvent mise sur le compte de la gratte, alors qu'il peut s'agir simplement de poisson avarié ou d'un excès de nourriture.

- Contrôler et noter les caractéristiques du ou des poissons en cause : lieu, époque et autres circonstances de capture, espèce, poids, taille, et autres caractéristiques biologiques si possible.

- Etudier la répartition géographique et temporelle de la gratte dans le Territoire par des prélèvements de foie sur des poissons dont on connaît exactement les caractéristiques et la provenance. La teneur en toxines de ces foies pourrait être testée dans un premier temps par l'Institut Mallardé, mais ensuite, les tests pourraient être faits sur place avec, au début, l'aide technique de l'Institut.

Un tel travail a été d'ailleurs entrepris en 1976 - 1977, l'ORSTOM ayant envoyé quelques centaines de foies lyophilisés à l'Institut Mallardé. Les résultats des tests ont montré que la ciguatera était pratiquement inexistante dans les zones de pêches prospectées.

.../...

- Contrôler régulièrement de la même façon l'état sanitaire des produits commercialisés.

- Diffuser les résultats obtenus.

L'ensemble de ces observations et mesures pourra conduire à interdire la commercialisation de certaines espèces, totalement ou au-dessus d'une certaine taille (car plus les individus sont âgés, plus ils risquent d'être dangereux), ou à prononcer la fermeture de la pêche dans certaines zones toute l'année ou à certaines périodes.

2. 22. Pêche professionnelle et pêche de plaisance.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la réglementation actuelle englobe dans la pêche de plaisance, la véritable pêche de plaisance ou la plaisance au sens strict (pêche de loisir, niveau de vie indépendant des résultats de la pêche), et la ^{pêche de} subsistance ou pêche vivrière (alimentation d'un groupe de personnes, vente occasionnelle). Bien qu'il s'agisse souvent d'une activité à temps partiel, cette pêche vivrière est en réalité une pêche professionnelle puisque les résultats obtenus constituent un élément notable, sinon important, du niveau de vie. Les pêcheurs pratiquant ce genre de pêche devraient se voir accorder le statut de professionnel.

Il ne resterait alors dans la plaisance que les véritables plaisanciers. Il serait alors possible et normal d'être beaucoup plus strict en ce qui concerne les captures des pêcheurs plaisanciers et la commercialisation de ces captures. Celles-ci peuvent s'élever dans la réglementation actuelle à 50 kg par sortie, non compris les poissons pélagiques pour lesquels il n'y a pas de limitation. Cette réglementation est manifestement trop libérale pour la plaisance au sens strict, alors qu'elle constitue un frein à la pêche vivrière.

Il faudrait donc faire une nouvelle répartition de l'ensemble des pêcheurs en pêcheurs professionnels, actuellement très peu nombreux (300 ?), et en pêcheurs plaisanciers, et simultanément adopter une nouvelle réglementation plus stricte concernant la pêche de plaisance. Cette action devrait assainir le marché intérieur, en stabilisant l'offre et la demande, et en offrant aux professionnels des conditions de commercialisation meilleures. Elle est du ressort du Territoire.

2. 23 Protection du lagon autour de Nouméa.

Nouméa et les communes voisines renferment la moitié de la population, les principales entreprises industrielles, les quatre cinquièmes des embarcations. La partie du lagon qui entoure la ville connaît déjà une

.../...

certaine dégradation des milieux naturels et un appauvrissement des populations de poisson, situation qui ne peut que s'aggraver si aucune mesure n'est prise. Il serait dommage que la partie du lagon la plus accessible au plus grand nombre, et aussi aux touristes, devienne une zone plus ou moins enlaidie et appauvrie, d'intérêt médiocre.

La zone en question peut être fixée approximativement, -- mais il faudrait consulter les bons connaisseurs du lagon pour en délimiter plus précisément les limites -- , par la ligne Phare Amédée - Baie Ngo au sud et les îles Mba, Ndué et Yange au nord (soit 20 km environ de part et d'autre de Nouméa). Elle serait découpée en secteurs mis à tour de rôle en réserve intégrale où la circulation serait autorisée mais tout prélèvement et destruction interdit.

2.24. Actions ultérieures de développement de la pêche.

Il n'est pas possible d'en faire dès à présent un catalogue précis et détaillé, il faut d'abord mener à bien les actions précédemment indiquées. On peut toutefois donner quelques indications générales et montrer la possibilité d'un tel développement.

L'assainissement du marché intérieur et la croissance de la population entraîneront probablement un développement de la production de la pêche, développement qui se produit d'ailleurs dans les conditions actuelles, même s'il est peu apparent dans les comptes économiques traditionnels. En outre il paraît très possible que certains pays comme le Japon puissent absorber une partie de la production calédonienne. Même si les prix obtenus restent inférieurs aux prix pratiqués sur le marché intérieur, ces exportations pourraient fournir un complément de ressources aux professionnels de la pêche.

D'autre part les méthodes de pêche pratiquées, bien qu'encore imparfaitement connues peuvent être améliorées et fournir des rendements plus élevés, en particulier en ce qui concerne les pélagiques. Il ne s'agit pas de bouleverser l'exploitation par la mise en oeuvre d'engins de grande taille, très coûteux et très destructeurs, mais de rester dans le cadre actuel d'une pêche artisanale, en utilisant davantage d'engins un peu plus puissants et plus perfectionnés.

Cependant les ressources en poisson sont la base de ce développement, il est donc important de savoir si ces ressources sont en état de supporter une intensification notable de l'exploitation.

Le prélèvement de la pêche par hectare et par an s'établit à environ 3 kg. Cette valeur est très faible. Voici, à titre d'indications, quelques valeurs du prélèvement de la pêche dans différents milieux, dont les experts qui s'en occupent, pensent qu'ils sont encore sous-exploités :

Lacs polonais	24kg/hectare/an
Lac du Bourget (France)	35
Lac Balaton (Hongrie)	23
Lac Tanganyka	22,5
Lac Kariba	56
Bassin du Niger	40

En milieu marin dans le Golfe de Guinée, une récente synthèse de l'ORSTOM indique que le prélèvement est de 15 kg sur l'ensemble du plateau continental, en ce qui concerne uniquement les poissons de fond. La considération des captures de pélagiques doublerait au moins ce nombre.

D'autre part en ce qui concerne les principaux facteurs du milieu, il n'y a aucune raison de penser que le lagon néo-calédonien constitue un milieu défavorisé. La relative lenteur de la croissance chez beaucoup d'espèces semble devoir être mise sur le compte d'une intense compétition alimentaire et spatiale par suite de l'existence d'un peuplement en poissons très dense, très varié, et globalement probablement très productif.

Enfin les structures démographiques dans les débarquements montrent, pour Lethrinus nebulosus, un âge moyen dans les captures élevé et bien supérieur à l'âge moyen de maturité sexuelle. Chez beaucoup d'espèces, les individus âgés ne sont pas rares et on peut observer le plateau d'arrêt de croissance des individus les plus vieux.

Tous ces indices montrent qu'une exploitation plus intense est possible, à condition bien sûr qu'elle ne soit pas anarchique et ne détruise pas, en s'ajoutant aux autres activités humaines, les écophasés les plus fragiles.

La pêche dans le lagon néo-calédonien est une activité dont l'importance a été, et est sans doute encore, très sous-estimée. Elle est difficile à appréhender, mais elle n'en est pas moins importante pour le Territoire, puisque sa production dépasse déjà celle de l'élevage et que ses potentialités sont loin d'être épuisées. Il est donc temps de consentir à son égard un effort d'aménagement beaucoup plus important que par le passé.

Loubens Gérard. (1979).

La pêche et les poissons du lagon néo-calédonien : situation actuelle et projets de développement.

s.l. : s.n., 13 p. multigr.